Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 029-212901987-20260915-2026_7_03-DE

MAIRIE

DE

PLOUIDER

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUIDER
N° 2026-7-03

Séance du 15 septembre 2026

Date de convocation : 9 septembre 2026

Membres en exercice :	**19**
Présents :	**19**
Procuration :	**0**
Votants :	**19**

L'an deux mil vingt-six, le neuf septembre, le Conseil Municipal de PLOUIDER, est convoqué en Mairie, pour le quinze septembre 2026.

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de PLOUIDER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. René PAUGAM, Maire.

Etaient présents : M. PAUGAM René, Maire – Mmes LAGADEC Marylène - M. MAZE David - M. MERCIER Tristan - M. LE JEUNE Clément - Mme CORLOSQUET Karine, adjoints - M. SIMON Bernard – Mme BERNARD Nicole – Mme DESNOS Annie – Mme GRIJOL Guénaëlle – M. INISAN Pierre-Yves – Mme LE BORGNE Nathalie – M. MOTREFF Pierre-Yves – M. RIOU Hubert – Mme ROZEC Véronique - M. HENRY Patrick – M. BOSSARD Pierre – Mme MARY Gaëlle – Mme VOGT Dorothéa.

Secrétaire de séance : Mme Karine CORLOSQUET

Accord subvention départementale pour l'aménagement de l'Espace Rencontres

Le 6 juillet 2026, le Département nous a accordé une subvention de 50 000 € pour l'aménagement de l'Espace Rencontres en logements
Le versement de la subvention sera réalisé en deux fois : 25 % à la signature de l'arrêté, le solde après réalisation de l'opération, sur présentation du relevé définitif des dépenses visé par le comptable public.

Le bénéficiaire s'engage à respecter une participation minimale d'autofinancement de 20 % du montant total des financements apportés par des personnes publiques.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire a accepté cette subvention

Pour extrait certifié conforme
Le Maire

